



POLITIQUE DE LOCATION

MOULIN BANAL
Rue Madeleine

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

POLITIQUE DE LOCATION DU MOULIN BANAL – RUE MADELEINE À VERCHÈRES

Préambule :

Dans le cadre de ses activités culturelles, la Municipalité de Verchères met à la disposition d'artistes et d'artisans, un moulin seigneurial situé sur la rue Madeleine, nommé Moulin Banal. Les artistes et artisans sont invités à exposer et à vendre leurs œuvres à cette galerie d'exposition aux conditions qui suivent.

Période de location

La saison d'ouverture de la galerie d'exposition est du 20 juin (environ) à la fête du travail (1^{er} lundi de septembre) environ, de chaque année.

La période de location est du vendredi p.m. au dimanche soir.

Il est toutefois possible de louer le Moulin Banal en semaine, après entente avec la personne responsable de la culture à la Municipalité de Verchères

Coût

- Résidant : 20.00\$
- Non résident : 50\$

Dans le cas où le Moulin Banal serait partagé entre plusieurs exposants «résidents», une seule facture de 20\$ sera émise.

Dans le cas où le Moulin Banal serait partagé entre plusieurs exposants «non-résidents», une seule facture de 50\$ sera émise.

Dans le cas où le Moulin Banal serait partagé entre des exposants «résidents» et «non-résidents», le coût «résidant» prime et une seule facture de 20\$ sera émise.

Le coût de la location devra être fait au moment de la signature du contrat de location. A partir de ce moment, la date est réservée pour l'exposant et l'exposition devient officielle.

Engagement de la Municipalité de Verchères

La Municipalité de Verchères s'engage à faire paraître, dans ses différentes communications (après signature des contrats) toutes les expositions qui auront lieu au Moulin Banal.

L'artiste ou artisan exposant recevra la veille de sa date de location, un trousseau de clés donnant accès au moulin, ainsi que les coordonnées des personnes à contacter en cas de besoin au cours de son exposition.

Condition

1. L'artiste ou artisan exposant accepte de partager le Moulin Banal avec les guides touristiques de la Municipalité;
 2. Une partie du rez-de-chaussée ainsi que le présentoir qui s'y trouve sont réservés aux guides touristiques;
 3. L'artiste ou artisan exposant prend le local dans son état actuel et le remet en bonne condition;
 4. L'artiste ou artisan exposant assure une présence continue pendant toute la durée où les œuvres sont à l'intérieur du moulin (gardien de nuit suggéré);
 5. Les guides touristiques ne sont pas des surveillants, l'artiste ou artisan exposant qui laisse le moulin sans surveillance le fait toujours à ses risques;
 6. L'artiste ou artisan exposant dégage la Municipalité de Verchères de toutes responsabilités en rapport aux incendies, vols et autres événements pouvant endommager ses œuvres et se prend une police d'assurance à ces fins en son nom;
 7. L'artiste ou artisan exposant doit rapporter la clé du moulin à la Mairie au plus tard le jour suivant l'exposition. L'artiste ou artisan exposant peut également déposer la clé dans la chute à courrier du 581, route Marie-Victorin, Verchères.
 8. L'artiste ou artisan exposant est autorisé à vendre ses œuvres;
-

Remboursement

Un remboursement équivalent à 100% du paiement sera fait si l'exposition est annulée au moins 8 jours avant la date prévue.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'exposition est annulée à moins de 7 jours avant la date prévue.

Le Moulin banal

de la rue Madeleine est un bâtiment voué et réservé à la culture et au tourisme.

MISSION

Le Moulin banal est une propriété municipale, gérée par la Municipalité de Verchères.

Il est un lieu de diffusion et d'exposition en période estivale, soit de juin à septembre.

Il accueille des expositions pour artistes amateurs et professionnels et artisans dans les catégories :

- art visuel
- métier d'art

Il est un lieu de diffusion pour :

- Les attraits touristiques et culturels de Verchères et de la région
- Les informations sur les événements et les manifestations populaires en période estivale
- Documents de promotion des différents acteurs du domaine culturel et touristique

Il héberge le bureau d'accueil touristique avec guides touristiques

Tout autre type d'usage du moulin banal, sera sujet à analyse après présentation de projet.